circulant dans l'intérieur de la zone délimitée par l'Est, par la ligne joignant l'entrée du bassin de commerce au fort sur la digue ; au Nord, par la ligne joignant l'extrémité nord de la jetée de Quarnerolle ; au minuscule cap de la pointe Dehondel, à l'entrée du port de commerce ; 3° à l'Ouest, par les lignes joignant Dubomel du fort central.

Le 31 juillet, à partir de midi jusqu'à l'arrivée à son corps mort du croiseur « Galilée » portant les souvenirs russes, le Président de la République et leur suite, le stationnement des navires de commerce, de pêche et de plaisance, sera également interdit entre la jetée de l'Ouest et les bâtiments [illegible] de Sûreté. Les [illegible] navires seront escortés [illegible] accompagnés par la police.

[illegible] rendu dans l'arsenal afin de s'assurer de l'exécution des prescriptions auxquelles le voyage du tsar Nicolas II a donné [illegible]

Le Tsar en Italie

Une curieuse opinion

L'« Avanti » croit savoir que la visite du tsar en Italie sera l'occasion d'une manifestation italo-russe.

[illegible] escadre russe et l'escadre italienne escorteront leurs souverains, une division de l'escadre française de la Méditerranée se trouvera, elle aussi, dans les eaux du port destiné à la rencontre. Ce serait pour la France l'occasion de rendre la visite que une escadre italienne commandée par le duc de Gênes a faite à l'occasion du voyage à Nice de M. Fallières ; et ce ne serait qu'un prétexte, car l'« Avanti » prétend qu'un projet d'entente russo-franco-italienne serait à l'étude.

Parmi les navires russes qui accompagneront le tsar, on verra ceux qui se trouvèrent à Messine aussitôt après le cataclysme.

On voit le caractère tendancieux de cette information que nous reproduisons à titre informatif.

Chez les Instituteurs

LE VI CONGRÈS DES AMICALES

Il se tendra à Nancy les 9-12 août

Tous les deux ans, depuis l'année 1900, les Amicales des instituteurs et institutrices publics de France et des colonies tiennent un congrès national pendant les grandes vacances.

Le VI Congrès des Amicales aura lieu à Nancy du 9 au 12 août prochain.

Les deux grandes questions qui figurent à l'ordre du jour des travaux sont : 1° l'étude et adaptation des programmes de l'enseignement primaire ; 2° reprise des vœux émis par les précédents congrès et qui n'ont pas encore été réalisés.

CHEZ LES SARDINIERS

M. Viviani a solutionné le conflit

Ainsi que nous l'annoncions hier, M. Viviani, ministre du Travail, s'est rendu à Quimper.

Une première conférence a eu lieu à la préfecture avec les ouvriers qui étaient au nombre de trente-huit, représentant cent usines.

Après une longue discussion, l'accord s'est fait et un compromis a été signé aux termes duquel les ouvriers reprendront tous le travail demain matin. Aucun ne sera renvoyé pour faits de grève.

D'un autre côté, les machines à souder seraient remontées dans les usines en nombre équivalent à celles brisées, mais les patrons prennent l'engagement de ne pas en monter davantage.

Enfin la conférence entre patrons et délégués ouvriers se réunira à Quimper au commencement de septembre et cherchera un accord définitif pour toutes les usines du littoral.

Les croix du 14 Juillet

Deux promotions du contingent de croix du 14 juillet sont demeurées en suspens, par suite de la chute du cabinet Clémenceau. Ce sont les croix d'officier du commerce et de sous-secrétariat des postes et télégraphes.

Nous croyons savoir que ces promotions ont été soumises sans modifications à la signature du Président de la République, par M. Jean Dupuy et M. Millerand, et qu'elles paraîtront incessamment à l'« Officiel ».

Le comité radical et radical socialiste

A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Une délégation du bureau du comité exécutif du parti radical et radical socialiste, composée de MM. Steeg, Dalimier, Henry Bérenger, Bouffandeau, Paul Faloi, Chéneau, Poulet et Chéricux, a été reçue hier matin par M. Briand, président du conseil.

En l'absence de M. Lafferre, président du comité, retenu dans sa circonscription, cette délégation a été présentée à M. Briand par M. Steeg, premier vice-président.

Après un échange de vues sur la propagande à faire pour l'exposition de la politique républicaine dans la presse, le président du conseil a assuré les représentants du parti radical et radical socialiste de toute sa sympathie et de son désir de collaborer utilement avec les organisations républicaines et de conserver avec elles un contact permanent.

Après une visite à M. Briand, le nouveau secrétaire général du ministère de l'intérieur, la délégation s'est retirée.

La valeur des déserteurs de Casablanca

L'impression en Allemagne

La grâce accordée par le Président de la République aux déserteurs de Casablanca a produit en Allemagne une excellente impression, non pas, dit-on, qu'on s'intéresse particulièrement à ces hommes qui ont renié et leur patrie et le drapeau qu'ils avaient librement choisi, mais parce que l'incident diplomatique a été réglé parallèlement et amicalement.

Cette décision du Président de la République est considérée comme un acte d'amabilité internationale et de nouveau ministère a fait un beau geste amical pour l'Allemagne.

Anniversaire d'Émeute

Une manifestation à Villeneuve Saint-Georges

Il y a un an que se déroulèrent, à Villeneuve-Saint-Georges, les hagarres sanglantes succédant à la grève de Vigneux et de Draveil.

A cette occasion, la Fédération du Bâtiment vient de faire placarder une affiche où elle convie les syndicats à se rendre demain dimanche sur la tombe de Marchand, tué au cours des charges de Villeneuve-Saint-Georges.

En outre, elle organise pour ce soir, samedi, un grand meeting de protestation qui aura lieu au Tivoli-Vaux-Hall, rue de la Douane.

De son côté, la C. G. T. et l'Union des Syndicats de la Seine ont décidé de participer à la manifestation de dimanche.

L'Union des Syndicats

Enfin, pour entretenir l'agitation et d'autre part pour avoir à sa disposition tous ses adhérents l'Union des Syndicats tiendra un grand meeting, à 9 h. du matin, au Tivoli-Vaux-Hall, d'où on partira pour Villeneuve-Saint-Georges.

Ce meeting a pour objet de protester au sujet des condamnations prononcées contre les meneurs révolutionnaires lors des récentes grèves et manifestations. Au tableau des orateurs, ce sont toujours les mêmes noms.

L'appareil à recommander les lettres

Mettez une pièce de 25 centimes et vous aurez un reçu de la lettre précieuse

On vient d'expérimenter au bureau de poste de la rue Sainte-Anne, à Paris, un appareil destiné à recommander automatiquement les lettres.

Depuis longtemps le public se plaint des attentes prolongées dans les bureaux et de la perte de temps qu'occasionne la moindre opération postale.

Un ingénieur hongrois, M. Antoine Fobor, a voulu remédier à cette situation. Il a construit un enregistreur qui reçoit la monnaie, prend et recommande les lettres.

Il a fallu sept années de travail à M. Fobor pour mettre au point son invention qui, pour être pratique, devait être minutieusement perfectionnée.

Il importe en effet, que l'administration ne soit jamais volée par la mise en l'appareil de pièces fausses, et que les réclamations de recommandation ne soient pas délivrés à l'expéditeur pour des missives qui n'auraient pas été taxées.

Comment fonctionne l'appareil

L'appareil est une boîte munie de quatre ouvertures. Dans la première on introduit une pièce de 25 centimes, dans la seconde, la lettre à recommander, de la troisième on retire le récépissé et de la quatrième la pièce [illegible] qui le jeton glissé par erreur dans la boîte et qui serait aussitôt refusé par l'ingénieux appareil.

Le fonctionnement est des plus simples : vous mettez cinq sous dans l'ouverture, ensuite vous lisez, vous donnez un tour de manivelle ; vous attendez deux secondes et vous recevez alors un récépissé et enfin un qui porte l'inscription suivante :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Reçu d'un envoi recommandé déposé sous le n°

[illegible]

Nom et domicile du destinataire

[illegible]

Au verso du récépissé on peut lire les instructions relatives au fonctionnement de l'appareil.

Un dispositif ingénieux interdit, en outre, des détournements des correspondances dans les bureaux de poste. L'enregistreur paraît à première vue très pratique. Il délivre un récépissé pour toutes les lettres, quelles que soient leurs formes et leurs dimensions, pourvu que leur expéditeur ait versé 25 centimes. Il en résulte qu'une lettre non timbrée peut être recommandée automatiquement, mais dans ce cas, elle est versée par l'administration dans les correspondances ordinaires. Aussi est-il nécessaire d'adjoindre à l'appareil des pèse-lettres automatiques qui permettent d'affranchir exactement les correspondances.

Au ministère des travaux publics

M. Millerand, ministre des travaux publics, a reçu hier après-midi le haut personnel de toutes les administrations dépendant de son ministère et des délégations d'associations de fonctionnaires et d'employés dépendant également du ministère des travaux publics.

Les fournisseurs militaires

Trois bouchers de Caen, poursuivis pour souffrage de viandes livrées à l'armée ont été acquittés par le tribunal correctionnel.

La cour d'appel de Caen a également acquitté, sur appel du ministère public, un négociant et trois maîtres commis poursuivis pour fraude dans les fournitures de la marine.

Les vols d'explosifs dans les arsenaux

L'enquête ordonnée par l'amiral Marquis au sujet des vols d'explosifs dans l'arsenal, a permis de découvrir une quantité considérable de mélinite dans des excavations naturelles situées sur la route qui va du Revest aux Pomets.

Les vols étaient commis régulièrement depuis plusieurs années par des individus qui avaient accès dans l'école de pyrotechnie et qui laissaient disparaître les poudres condamnées et destinées à être noyées.

Ces malfaiteurs avaient constitué une véritable bande ayant des ramifications dans les environs.

Des entrepreneurs, surtout des patrons carriers, se fournissaient à cette bande, qui fournissait également des brocanteurs et des chasseurs.

On s'attend à de nombreuses arrestations.

Le Pape en auto

Rome, 29 juillet.

L'automobile du Pape commence à sortir du Vatican ; le cardinal Merry del Val a été autorisé à en avoir. Le bruit court que le Pape aurait l'intention de l'employer pour sortir secrètement du Vatican.

Le comte Caccopeni, chef de la police du Vatican, a été nommé « chauffeur » du Pape. Il a reçu le titre de « surintendant des promenades de sa Sainteté » et ses appointements ont été portés de 12.000 à 24 000 lirs.

Attentats à la dynamite

On mande d'Oitaw au « Times » que des attentats à la dynamite ont été commis jeudi soir aux charbonnages de Glace-Bay, où les mineurs sont en grève.

Quatre Italiens suspects ont été arrêtés.

Acquittement d'un anarchiste

Genève, 29 juillet.

La cour correctionnelle de Genève a rendu son verdict au sujet de l'affaire Bertoni. Ce dernier a été acquitté pour coups et blessures sur le brigadier de gendarmerie. Il a été condamné à 10 francs d'amende pour affichage de placards injurieux sans autorisation.

On se rappelle que Bertoni, lors de la dernière grève des typographes, fut arrêté par les gendermes pour avoir placardé sans autorisation des manifestes jugés séditieux.

Arrêté par un brigadier de gendarmerie, Bertoni lui aurait donné un coup de poignard.

L'acquittement de l'accusé a produit dans les milieux ouvriers de Genève une vive satisfaction, Bertoni ayant été très apprécié et très écouté par ses camarades.

La Grève des Mineurs Anglais

Plusieurs des principaux propriétaires des mines de charbon ont manifesté une hostilité au sujet de la crise actuelle, qui leur rend pour le moment extrêmement difficile. La situation actuelle, a dit l'un d'eux, se prolonge à cet :

Dans le sud du Pays de Galles et dans les Midlands, les mineurs sont pratiquement satisfaits ; cependant, en Ecosse, certains propriétaires se sentant incapables d'accepter les conditions exigées par les ouvriers au sujet du concerne le salaire minimum. En conséquence, tous les mineurs d'Angleterre se disposent à se mettre en grève pour cette seule partie du contrat que l'on considère presque comme liquidée. C'est monstrueux !

En Ecosse, l'opinion générale est que la paix se trouve à la veille d'une grande guerre industrielle.

Les manufacturiers, en particulier, se montrent très pessimistes par suite de la situation qui ressort de la réunion d'hier. La crise est encore accentuée par le fait qu'une grande maison métallurgique a annoncé à ses ouvriers qu'elle pourrait les remercier sur un simple avertissement.

Outre qu'elle paralyserait le commerce national, une grève de charbon serait extrêmement coûteuse pour les habitants. Prenons pour exemple les Ecossais. Leur grève entraînerait, pour la Fédération des mineurs de la Grande-Bretagne, les dépenses suivantes :

Nombre de mineurs écossais, 90.000 ; allocation par semaine et par homme, 10 sh. ; somme totale par semaine, 45.000 liv. st. ; coût pour le premier mois, 180.000 liv. st.

Pour une grève nationale, les chiffres seraient les suivants :

Nombre de mineurs, environ 800.000 ; total des fonds de réserve des mineurs, 800.000 liv. st. ; dépense par semaine à 10 sh. par homme, 400.000 liv. st.

Il résulte de ces chiffres que le fonds de réserve de la Fédération des mineurs ne serait même pas un mois avant d'être épuisé.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Le statut des Fonctionnaires

L'augmentation du Personnel des fonctionnaires. Leur situation médiocre. Leur répartition singulière. Traitement maximum et allocations. Abus criants. Le statut indispensable

A notre époque, le mot d'ordre est de rechercher la simplification des services par l'emploi d'un personnel moins nombreux, mais actif et bien rétribué pour pouvoir lui demander davantage. L'Etat semble au contraire multiplier les employés auxquels on demande peu mais que l'on rétribue mal. L'administration française en effet, voit sans cesse grossir l'effectif de son armée.

Nos administrations publiques comptaient 188.000 fonctionnaires en 1846, le montant global des traitements qui leur était attribué s'élevait à 246 millions. En 1896, c'est-à-dire cinquante ans après, nous y trouvons 410 000 fonctionnaires avec un traitement global de 627 millions. En 1846 le traitement moyen du fonctionnaire était de 1.300 fr., il était en 1896 de 1.500 fr., c'est-à-dire inférieur en réalité à ce que l'on payait il y a cinquante ans, eu le coût de la vie matérielle a augmenté dans une proportion beaucoup plus forte que l'accroissement constaté.

Depuis 1896 le nombre de fonctionnaires s'est encore accru, et, si l'on y ajoute cette des fonctionnaires relevant des départements et des communes, le total général est estimé à 870 000. Sur ce nombre les fonctionnaires de l'Etat figurent pour 608 511 contre 410 000 en 1896, soit une augmentation de deux cent mille en dix ans ! Les chiffres que nous donnons sont tirés de l'exposé de motifs du budget de 1908. Les ministères qui comprennent les plus gros contingents sont ceux des finances, de l'intérieur, de la guerre, de la marine, de l'instruction publique, des postes et télégraphes.

Il faudrait pourtant comprendre une bonne fois que l'Etat n'a pas pour but de fournir des emplois à certains citoyens aux dépens des impôts payés par la masse, mais, au contraire, qu'il doit s'efforcer de revir à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, le moins de bras possible, en réduisant les emplois aux strictes nécessités des services publics. Il n'y a qu'un seul préfet pour administrer notre département qui compte 1.895.361 habitants, 667 communes dont 57 ont plus de 5000 habitants, pourquoi faut-il dès lors conserver un fonctionnaire de même ordre pour des groupements qui ne comprennent que 400.000 habitants, dont certains descendent jusqu'à 100.000 ? Un seul directeur des contributions directes y suffit pour une perception de 26 millions, un seul directeur des contributions indirectes pour une recette de 35 millions, un seul directeur de l'enregistrement pour un total de droits de 31 millions ! Pourquoi, par seule raison d'uniformité, maintenir des directions qui ne perçoivent que 2 millions, 1 million, ou même 500.000 francs ?

Nous avons dit que le traitement moyen actuel des fonctionnaires de l'Etat, des départements et des communes, était de 1.500 fr., mais nous y laisons entrer certains gros traitements dont le maintien est au moins discutable. Dans cet ordre d'idées, pourrait-on expliquer, par exemple, pourquoi tel percepteur reçoit 20.000 à 30.000 francs, alors que c'est un lundé de pouvoir qui, la plupart du temps à portion congrue, remplit l'office du bénéficiaire ? Et nous ne parlons pas des trésoriers payeurs généraux, des receveurs généraux, des conservateurs des hypothèques !

On a fait grand bruit autour de l'indemnité de 15.000 francs attribuée à nos parlementaires ; ne pourrait-on admettre un chiffre comme le maximum du traitement auquel est susceptible d'arriver un fonctionnaire d'ordre quelconque ? Il demeurera tout au moins établi d'ailleurs qu'un ambassadeur appelé à représenter son pays à l'étranger, qu'un fonctionnaire obligé accidentellement à voyager, pourraient recevoir des allocations complémentaires. L'adoption d'une pareille mesure, en laissant de côté la guerre et les colonies, entraînerait immédiatement une économie annuelle de 5.396.000 francs. Pour éviter toute réclamation, on pourrait décider d'ailleurs, que l'application de cette mesure ne serait que pour les promotions nouvelles.

Cette réforme n'est possible que par l'adoption du statut des fonctionnaires qui fixerait avec leur condition, les modes de recrutement et d'avancement. Il importe en outre de mettre fin à des arrements qui, s'ils en gênent, raréfaient, conduiraient à la négation du fonctionnaire parlementaire. Que dire des nominations causées pour illégalité, mais amenant comme compensation pour un des intéressés une nomination à une perception valant 15.000 francs ! pour un autre une nomination de contrôleur général des pensions de la Seine, avec 9.000 francs de traitement, pour un troisième, à vingt-six ans, la nomination d'emblée, comme conseil de première classe avec 25.000 francs de traitement ?

Sans doute le statut ne sera pas une panacée, mais il rendra certains abus, nous allions dire certaines scandales, impossibles. Nous souhaitons vivement son adoption ; nous ne demandons pas l'avancement purement automatique, nous sommes partisans du maintien de promotions au choix en nombre limité sous condition toutefois, d'astreindre tout fonctionnaire à un stage suffisant, dans chacune des catégories de l'emploi qu'il occupe, pour lui faire acquérir l'expérience à laquelle rien ne peut suppléer.

BERTAL.

La Femme Mousquetaire

tel est le titre du nouveau feuilleton dont nous commencerons

Demain dimanche

la publication

Ce roman de cape et d'épée sera d'autant plus passionnant pour nos lecteurs que son héroïne est mêlée à des événements qui se déroulent dans notre région du Nord.

Dunkerque, Condé, Valenciennes, Tournai, et le Flandre espagnole sont un moment le théâtre de l'action due à la plume alerte de Henry Grenet.

On lira avec un intérêt soutenu

La Femme Mousquetaire

LA RÉGION

Les Distributions de Prix

Conservatoire de Lille

Les séances de distribution des prix de Conservatoire sont enviées et aimées du public : il y a toujours un beau discours du président, une allocution du directeur qui passe en revue les succès remportés dans le courant de l'année par les élèves et anciens élèves de l'école, une lecture de palmarès, il y a aussi, et surtout, une belle et charmante audition musicale donnée par les premiers lauréats des concours de fin d'année.

C'est ainsi que jeudi soir, dans la vaste salle de spectacles de la place Sébastopol, une foule considérable et élégante se pressait, dès huit heures et demie du soir. A neuf heures, M. Danchin, adjoint au Maire, qui préside, ouvre la séance, tandis que l'orchestre du Conservatoire exécute la *Marseillaise*, sous la direction de M. O. Petit.

En termes choisis, M. Danchin, après avoir remercié, pour l'intérêt qu'ils portent au Conservatoire de Lille, les représentants de M. le Préfet, du général, les membres de l'administration municipale présents à cette séance, il constate avec plaisir que la Ville de Lille s'améliore, non seulement ses rues, ses monuments, mais aussi ses écoles d'art. Il félicite les élèves de leurs succès et remercie de leur dévouement les professeurs, le directeur, la Commission administrative de l'Ecole de Musique de Lille, qui contribuent par leurs efforts constants, à faire ajouter de nouveaux fleurons à la couronne artistique de notre cité.

M. Ratez, directeur du Conservatoire de Lille, succède à M. Danchin. Avant toute chose, il tient à dire deux mots relatifs aux scènes regrettables qui se sont produites lors de certains concours. Il regrette beaucoup que certaines personnes — qui fort heureusement ont présenté des excuses par la suite — se soient cru permis d'apprécier d'une façon incorrecte les décisions de ceux qui ont mission d'apprécier les mérites des élèves. Il tient à exprimer l'inconvénance de cette conduite et rend l'éloge des jurés en défendant avec énergie leur indépendance et leur impartialité. Il énumère ensuite, après avoir quitté ce sujet plutôt désagréable, les succès remportés cette année par les anciens élèves de l'Ecole du Conservatoire de Paris. Comme M. Danchin, il voit avec joie le nouveau artistique et irrésistant de la Ville de Lille s'élever d'année en année et termine son allocution en remerciant les membres du Comité de patronage de l'Ecole, l'Union des Anciens Élèves, et, tout en particulier, Mlles M. Barrois et M. Théodore Barrois (qui viennent de créer chacune une fondation de cent francs), du profond attachement qu'ils ont au Conservatoire de Lille. Ces deux allocutions ont été vivement acclamées par le public.

M. Darcy, secrétaire général de l'Ecole, fait ensuite donner lecture du palmarès par l'élève Carton.

Les résultats ayant été donnés au fur et à mesure des concours nous ne croyons pas utile d'y revenir. Nous ne signalerons que les prix spéciaux et les fondations.

Le Prix d'honneur offert par le Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, a été décerné à Mlle Jeanne Laurent, qui a obtenu le prix d'harmonie et, précédemment, le 1er prix de solfège et de piano.

Le Prix d'excellence, venant immédiatement après le prix d'honneur du Ministère, plaque d'argent, offert par l'Union des Anciens Élèves et Amis du Conservatoire de Lille, a été décerné à Mlle Raymonde Duponchelle, qui a obtenu cette année le 1er prix de piano à l'unanimité (1re Rapsodie) et, précédemment, le 1er prix de solfège.

La Fondation Doutreloup de Try, prime de 100 francs en 1er prix de violoncelle, est attribuée à M. Gustave Stien.

Les Fondations Barrois, prime de 100 francs, offertes par Mlle Madeleine Barrois à la meilleure élève de classe de chant, demoiselles, est attribuée à Mlle Amélia Delclusse, 1er prix de chant et prime de 100 francs, offerte par M. Théodore Barrois, à l'élève la plus méritant des classes d'instruments a vent est donnée à M. Fernand Dupire, 1er prix de flûte à l'unanimité.

Après cette lecture M. Deren vint, au nom du Comité de l'Union des Anciens Élèves et Amis du Conservatoire de Lille, présenter aux élèves récompensés par la Société : Mlle Raymonde Duponchelle (prix d'excellence) ; Mlle Amélia Delclusse (fondation Mlle Barrois) et M. Fernand Dupire (fondation Th. Barrois), ses plus vives félicitations pour les beaux succès qu'ils ont remportés et qui sont, en même temps qu'un témoignage de hautes qualités, un présage heureux pour les concours futurs au Conservatoire de Paris. Les meilleurs vœux de l'Union des Anciens Élèves et Amis du Conservatoire de Lille accompagnent ces trois élèves.

L'audition musicale traditionnelle suivait cette première partie officielle de la séance : il nous fut permis d'entendre quelques pages et scènes du *Freischütz* de Weber, données par l'Orchestre du Conservatoire — professeurs et élèves au grand complet, que dirigeait leur directeur, M. Ratez.

Très bien exécutés furent l'*Ouverture*, le *Chœur des Chasseurs*, la *Scène et Air d'Agathe*, qui nous procura le plaisir d'entendre la voix juste, chaleureuse et agréable de Mlle Jeanne Pagant, et le *Chœur du 1er acte*. L'homogénéité de l'orchestre, l'ensemble et la justesse des chœurs ont été très remarqués. Félicitations au directeur. Mlle Amélia Delclusse chanta de sa jolie voix de mezzo les *Stances de Sapho*, de Gounod. L'organe bien timbré et posé, est puissant et très agréable. Une facilité d'émission, une souplesse d'articulation servent admirablement cette cantatrice d'avenir. Gros succès pour M. Fernand Dupire, flûtiste, dans l'*Andante*, la *Pastorale* et le *Scherzettino*, de Taffanel, qui se montra bien digne du 1er prix à l'unanimité que lui avait décerné le jury, et pour M. Leroy, qui nous fit grand plaisir dans le *Solo de Concours*, pour clarinette, de Rabaud. Dans la *Polonaise pour piano et violoncelle*, de Chopin, nous avons apprécié le jeu expressif, le mécanisme développé de Mlle Dufour, pianiste de grand mérite. M. Stien est un excellent élève. Il fit chanter son violoncelle avec beaucoup de goût, d'expression et de sûreté. Ces exécutions furent très applaudies.

Un fragment du *Portrait de Manon*, de Massenet, nous a donné l'occasion d'applaudir dans le rôle de *Des Grieux*, M. Debruyne, qui possède une jolie voix, bien posée, qu'il conduit avec talent et une parfaite aisance en scène. Il a bien compris et tenu ce rôle de *Des Grieux* comme ses deux compares, MM. Legros (Tiberge) et Van Brussel (Jean), qui remplirent leur rôle en bons comédiens.

A dessein nous avons réservé pour la fin les deux numéros qui nous ont semblé les plus intéressants et les plus artistiques de la soirée : M. Desmeitre est un parfait violoncelle. Il a finement détaillé et enlevé avec brio la *Ballade et Polonaise de Vieuxtemps*. La main gauche est extraordinaire de virtuosité ; les soups d'archet sont excellents. La qualité de son est véritablement remarquable. Cet élève a du goût. Mlle Raymonde Duponchel...

Feuilleton du 31 Juillet 1909 — N° 123

PETITE MAIN

ou l'Enfant de la Duchesse

GRAND ROMAN CONTEMPORAIN

Par Pierre SALES

— Par exemple ! grommelait Marion en redescendant l'escalier, je n'ai jamais été avec des yeux de grandes eaux qu'on a peur les hommes ?... Et toi, mon beau monsieur, il faut que tu ne sois Mêmes plus d'une seconde !

Elle avait heureusement, dans son sac d'ouvrière, son petit appareil de correspondance ; et, lorsqu'elle reparut à la porte de la maison, son visage était frais, pomponné, souriant ; jamais, ses yeux n'avaient eu pareille séduction.

Et de quel air naïvement étonné elle dévisagea un beau galant, qui venait précisément [illegible] dans sa voiture, en l'attendant [illegible]

Ils ne se parlèrent pas ; mais leurs regards témoignaient, très bien ces propos :

— Encore vous ?

— Parfaitement, mademoiselle.

— Et ce que je vous disais dimanche, cette [illegible]

— Aussi longtemps que nous serons pas tête à tête.

Marion se fit vaudeville, d'abord, à la gare Saint-Lazare, dans la rue de la rue de Rome, et si [illegible]

— Pour ne pas perdre de temps, allons donc m'attendre à l'autre sortie : je traverse simplement la salle des Pas-Perdus.

Elle se rendit au bureau des renseignements, afin de demander l'heure du train de Dieppe ; car, sûrement, madame Kunerwald et Fifinette partaient par la ligne du Nord ; il fallait donc filer par la gare Saint-Lazare, pour qu'elles n'eussent aucune chance de découvrir qu'elles étaient suivies. — Le train de Dieppe partait à neuf heures trente : elle prendrait le bateau pour Newhaven à une heure trente-cinq et serait à Londres le lendemain matin-ayant huit heures.

Au moment où elle sortait du bureau de renseignements, elle se trouva nez à nez avec son suiveur, qui, ayant salué avec toute sa galanterie, demanda :

— Ne prendrons-nous pas le temps, mademoiselle, de dîner ?

Elle se croisa les bras, et gentiment courroucée :

— Ah çà ! mon cher monsieur, est-ce qu'en cela ne va pas finir, cette plaisanterie ? Je suis bonne fille, vous savez ; mais si j'en tout de même des limites à ma patience !

— Il n'y en sera pas à la mienne, mademoiselle, tant que vous ne m'aurez pas permis de vous être que vous êtes fort belle, fort élégante, et que

— En bien, monsieur, maintenant que vous me l'avez dit, interrompit-elle, si vous me débarrassiez de vous ?

— Ce serait vraiment dommage, mademoiselle.

— Pour moi... ou pour vous ?

— Pour moi, au moins, mademoiselle : car je ne saurais vous exprimer à quel point je suis heureux de vous avoir rencontrée ; vous me rendriez presque malheureux si nous devions en rester là !

Elle sembla réfléchir, et dit :

— Où vous imaginez-vous donc au ventre, mon bon monsieur ?

— D'abord, à faire un bon petit dîner avec vous, mademoiselle... ce qui ne vous engage pas à autre chose, remarquez-le bien, qu'à savarder, avec cette amabilité qui doit être le fond de votre caractère ?

— Cela se peut, monsieur ; et après ?

— A passer la soirée avec vous, mademoiselle...

Elle éclata franchement de rire et :

— Si vous avez mis dans votre tête, mon bon monsieur, de passer la soirée avec moi, je vous entraînerais joliment loin !...

— Mademoiselle, vous pouvez m'entraîner au bout du monde... je suis prêt à vous suivre !

— Peut-être pas aussi loin, mon bon monsieur ; mais j'ai tout juste le temps de rentrer chez moi, de boucler ma valise ; et je reviens, ici, prendre le train pour Dieppe, Newhaven et Londres, où je dois être demain matin.

Après quoi, elle lui tirait sa révérence et s'en allait déjà, quand il la retint amicalement par le poignet.

— Vous avez voulu me prendre au mot, mademoiselle ?... et vous moquer de moi, quand je sens déjà ma raison... et même mon vieux cœur... qui battent la breloque après vos beaux yeux ?... Eh bien, mademoiselle, déclare-t-il, avec toute ma chaleur de vieil amoureux : vous pouvez m'emmener en Angleterre... vous pouvez m'emmener où vous voudrez... je pars, en sûr, avec vous !

— Vrai ? fit-elle, comme bien sincèrement ébaubie.

— Donnez-moi votre parole que ce n'est pas une blague... que vous partirez bien ce soir pour Londres ?

Elle lui lança un regard oblique... où l'on de réfléchir... de lorgiverser... Puis, baissant les yeux, avec une petite mine embarrassée, elle prononçait :

— Ce serait drôle !...

— Alors... c'est dit, mademoiselle ?

— Je ne veux pas vous empêcher, mon bon monsieur, de voyager dans le même train que moi...

— Dans le même compartiment, mademoiselle ?

— Les compartiments sont libres, monsieur... et les bateaux aussi...

— Si qu'en se donnerait la main ? dit-il très aimablement, pour sceller l'alliance ?

— Je ne vois pas qu'il y ait grand chose à sceller, monsieur : mais vous êtes si aimable qu'on ne peut pas vous refuser... une simple poignée de main !

Elle lui donna la sienne, qui était très potelée, aux doigts très fins ; et, par une simple étreinte, elle paraclevait sa conquête.

— Voulez-vous, mademoiselle, que nous allions chercher ensemble votre valise ?

— Y penser vous, monsieur !... Vous laisser pénétrer chez moi !...

— Eh-vous vous marrie ?...

— Qu'est-ce que ça vous fait, monsieur ?

— Toute seule, alors !... ou il y a un gentil petit ami dans votre existence ?...

— Est-ce que je vous demande, monsieur, qui vous êtes... si vous êtes marié... ou si vous avez des maîtresses ?

— Vous êtes adorable... et vous avez autant d'esprit que d'élégance !

— Peut-être ! répondit-elle, avec un sourire malicieusement [illegible]

— Enfin, dit-il, vous me laisserez, au moins, faire un bout de chemin en voiture, avec vous... En voiture découverte !... Y a-t-il rien de plus respectable ?...

— Eh ! eh ! monsieur... cela peut être très compromettant. Mais enfin, je vous y laisse, vous pouvez me reconduire jusqu'au bon de la rue. Mais, fit-elle, quand ils furent remontés en voiture, vous n'allez pas partir ainsi à l'improviste à Londres ?...

— Le temps que vous bouclier votre valise, mademoiselle, et la mienne, sera prête...

— Vous avez donc des valises toutes prêtes pour les aventures imprévues, mon cher monsieur ?

— Je ne vous demande plus d'explication sur vous-même, mademoiselle... Ne m'en demandez pas davantage sur moi... Pourvu que vous ne disparaissiez pas, pendant les quelques instants où je ferai moi-même mes préparatifs.

Ces préparatifs consistaient, simplement, à aller chercher à la gare du Nord, où elle était déjà déposée à la consigne, sa petite valise d'escapade.

Durant le court trajet de la gare Saint-Lazare à la rue de Maubeuge, il bavarda avec tant de gaîté, de bonne grâce, que Marion s'en amusait pour de bon et pour elle-même, regrettant presque de se moquer si profondément d'un si charmant compagnon.

Elle se fit déposer au coin de la rue Lamartine et comptait donner rendez-vous à son futur chaperon de voyage, à la gare Saint-Lazare, mais il était déjà si enflammé qu'il déclara qu'il la reprendrait à cet endroit même.

Et une demi-heure à peine s'était écoulée que Marion, du haut de son balcon, pouvait l'apercevoir, laissant les cent pas à côté de sa voiture, levant sans cesse la tête vers sa maison.

— Pauvre homme ! murmura-t-elle.

S'il n'avait été l'ami de cet odieux Dulentier, elle en serait presque partie bourrelée de remords.

Du moins, se-t-elle rageusement, pendant toute la soirée, au lieu de la nuit, de tout de la conversation, des soins, de la très fine galanterie d'un homme du monde accompli. A partir de l'instant où elle le prit, au coin de la rue Lamartine, jusqu'à leur arrivée à Londres, ce fut une vraie partie de plaisir, avec un très fin et très capiteux souper à bord du bateau de Newhaven, mais pour la désolation de cet amoureux improvisé, partie simplement des bons camarades ; car, chaque fois qu'il essayait d'aller plus loin que la jolie main de mademoiselle Marion, elle lui répondait, le plus gentiment, mais le plus nettement du monde :

— Oublierez-vous, cher monsieur, que vous m'avez déclaré, vous même, que je ne m'engageais pas à autre chose qu'à bavarder, à sourire ?... Je vous en prie, de mieux... Nous avons même ri de très bon cœur, tous les deux... Je ne cesse pas de [illegible] Si vous aviez encore l'impertinence de m'en demander davantage, je vous renverrais, incontinent, au bureau de renseignements de la gare Saint-Lazare, devant lequel vous vous êtes permis de faire si brusquement irruption dans ma vie !...

De telle sorte, qu'à la station de London-Bridge, où elle annonça vouloir s'arrêter, son compagnon était presque exaspéré et se désolait déjà, à la pensée qu'il allait laisser se séparer ; car cette jeune personne, si elle venait à Londres, n'avait pu y être envoyée que par un malheur et devait avoir un tas de courses à y accomplir, en toute hâte.

(A suivre).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PARIS QUALITÉ ET DÉGUSTATION
60, Rue Nationale, Lille